

Annexe 1

**Message à la communauté
internationale de l'ANDC**

Annexe 1 : Interpellation de la communauté internationale

MESSAGE DE L'ASSOCIATION NATIONALE POUR LA DIGNITE DE LA COMMUNAUTE PEULE (BORORO) ANDCP

ALERTE ! ALERTE ! ALERTE ! !!! Des imposteurs membres d'une association connu sous le nom de MBoSCUD A-CM, sont à l'origine depuis quelque temps d'un ensemble de manœuvres ayant pour but d'attirer la sympathie et les faveurs des organismes internationaux dans le but de recevoir des aides et des subventions au nom de la **Communauté Peule (BORORO)**. Or après de nombreuses investigations auprès de cette communauté BORORO du Cameroun et grâce à l'aide de certains dissidents de cette association, il en ressort que ces fonds et faveurs prétendus pour aider cette communauté sont utilisés pour leur enrichissement personnel.

Parmi ces hommes avides de gain et sans scrupule se trouvent le chef qui est chargé de mission à la Présidence de la République du Cameroun. Conscient de ce que les bororo sont un peuple travailleur et noble, l'**association nationale pour la dignité de la communauté peule (BORORO) ANDCP** a trouvé urgent d'attirer l'attention de la communauté internationale sur ces manipulations crapuleuses qui ternissent l'image de toute une communauté que ce groupuscule (**MBoSCUD A-CM**) présente aux yeux du monde comme des éternels nécessiteux mieux une communauté marginalisée au Cameroun. Pourtant il n'en est rien. Vous feriez mieux de descendre sur le terrain, pour vérification. Vous y verrez par exemple qu'à l'ENS de BAMBILI ou encore au collège LONGLA à Bamenda pour ne citer que ces écoles, plus de 200 (deux cents) filles y sont inscrites.

MBoSCUD A-CM est en effet une Association de bandits et d'arnaqueurs, nous pésons bien nos mots. Cette association est créée par un groupe de 10 (DIX) personnes.

En effet tous les peuls du monde sont des bergers d'origine de génération en génération. Les PEULS sont une tribu comme toutes les tribus où on trouve des riches et des pauvres. Et même les peuls sont placés parmi les tribus les plus nobles.

Le mot BORORO représente en réalité une espèce de bœuf marron avec des grandes cornes. Tout comme le mot AKU représente des bœufs blancs. Par

ailleurs au nord Cameroun on retrouve des troupeaux appelés GOUDALI. Comment peut-on donner à une communauté un nom de bœuf tout ceci dans le but de se faire de l'argent. Et pourquoi cette histoire de PEULE ou BORORO n'existe qu'au Nord Ouest Cameroun. Y a t-il une différence de langue entre BORORO et PEULS ? Car le FOULBE est la seule langue qui existe. Comment peut-on comparer les PEULS aux pygmées qui vivent dans la forêt sans civilisation ? Les PEULS ou BORORO sont comme tous les Camerounais car on y trouve des riches et des pauvres. Les PEULS ou BORORO sont parfois mieux vus que les autres communautés du Cameroun. Donc tout le monde a besoin de l'aide. C'est ainsi que même l'Etat Camerounais est aidé par d'autres Etats. Donc aidez-nous comme personnes nobles et non des mendiants.

Le Nord-Ouest a 7 (SEPT) Départements et dans chacun des Départements on compte 20 (VINGT) à 30 (TRENTE) ARDO entendez les chefs des tribus PEULES. Ceci étant s'il existe des supers puissances ou des ONG qui veulent aider cette communauté, il serait prudent de passer par ces Chefs parce que les problèmes diffèrent d'une localité à une autre. Il est bon à savoir que toutes les aides données à MBoSCUD A-CM servent à acheter des voitures et des villas de luxe. Aussi ces arnaqueurs utilisent ces fonds pour l'achat de leurs marchandises à COTONOU. Par ailleurs leurs enfants sont inscrits dans des grandes Universités en Europe et aux USA. Il faut noter que ces hommes qui prétendent que les PEULS ou BORORO sont marginalisés vivent dans les grandes villes du Cameroun : Yaoundé, Douala et autres ... Nous vous prions donc de venir sur le terrain toucher les réalités du doigt. Alors arrêtez d'envoyer de l'argent entre les mains de ces imposteurs de MBoSCUD A-CM. Car trop c'est trop.

Annexe 2

Lettre circulaire de
SODELCO aux Mbororos



**Socio-Cultural Association for Livestock
Development and Agriculture in Cameroon.**

04/10/2012.

Office of the President SODELCO,

SONAC Street, Bamenda

Email Address: azizabdel788@yahoo.com

Phone: 237 7784 0444.

**Unveiling the dark side of MBOSCUDA: WHY WE TAKE EXCEPTION TO
MBOSCUDA ACTIVITIES.**

Dear all, we intend to put our message to you in the form of a letter. Sometimes people are exploited for various reasons because they are ignorant. Sometimes people are made to sign documents without appreciating its content or do have a misrepresentation of the content. Sometimes people may think others are working in their interest because they do not have the true picture of what is going on behind the scene. But they come a time when the ignorant start appreciating things happening around them. When the ignorant start thinking and asking questions about things happening around them. This is what is happening in the Mbororo community today. They have started asking questions about the many projects MBOSCUDA has been talking to them about. We have now started

appreciating the wrongs of MBOSCUDA on the Mbororo community. We have discovered all that which has been done to the Mbororo community by the fellows of MBOSCUDA and think it is time to put an end to all these mischief. It is time to put an end to the misrepresentation of who the Mbororo in Cameroon are. We are a people with dignity. We are a people of honor and integrity and do not want to see anybody trample on our dignity and or make the public look at us with spite and as a people desperate and with no sense of direction or purpose. Our children have come of age. They have gone to school. They have been interacting with other communities and can no longer let themselves to be fooled. This is what we seek to illustrate in this note.

We think it is incumbent on us to make ourselves very clear on this dog fight involving some of our brothers and sister grouped under an association called MBOSCUDA. We have sat by for so long and seen these guys make money on poor Mbororo people in Cameroon. They have been making money through foreign financing with the complicity of some unsuspected persons in high places. Our aim is not to destroy them but simply take our people out of their grip. For years now it has been like they cast a spell over our people. But our elites are acting. Our children are acting. Everyone has decided to go into action and put an end to their diabolic plans.

As a matter of fact, their field of predilection has been in giving a wrong image of the Mbororo Fulani community in Cameroon to international organizations and governments. Their projects have all centered on one word namely that the Fulani community in Cameroon are **"marginalized"**. That they are a marginalized indigenous people. The question we keep asking is what **marginalization** are they talking about? Well their strong point has been in demonstrating that the government of Cameroon has ignored the Mbororo in Cameroon such that they lead a desperate and miserable live and lifestyles. That they do not have land on which to settle, that they do not have decent homes, that government discriminate by not allowing Mbororo children to go to school, that they do not have access to Medicare, and worst still that they are subjected to inhumane treatment by host community members and local administrative officials. Arguments like these from MBOSCUDA has earned them a lot of foreign

financing purportedly meant to construct schools, train Mbororo children, set up dairy industries and give them decent homes. Any organization with the aim of helping oppressed persons and people will certainly come to the rescue of people on the strength of such arguments. We do not blame them and hold them for that. But we are saying that this is a misrepresentation of what the Mbororo in the North West region are? MBOSCUDA uses these arguments to weep the sentiments and sympathy of donors and international organizations. We do not intend to be vindictive in this note but rather draw the attention of all to the essence of our struggle against the method used by MBOSCUDA to make money on the backs of this poor Mbororo community. In fact these MBOSCUDA fellows are merchants in humanitarian robes. And we cannot sit by and see them go on without putting an end to these immoral machinations for the following reasons:

- 1) **Marginalization:** How on earth is it possible to state that the Mbororo are marginalized in Cameroon by the government? In all humility we take exception to these false accusations. The Mbororo people are in the mainstream of activities in Cameroon. They live in the same villages with the other villagers who are Cameroonians in their own right just like the Mbororo. They share the same schools and hospitals. They get the same veterinary services. Like any other citizen they have their full rights. They settle where they want and when they want and go about their grazing activities without any discrimination in spite of recurrent farmer/grazer conflicts. They can acquire land when and where they want just like any other citizen. They have been living in peaceful coexistence with all the people of the North West region over the years. They have large portions of land on which they undertake livestock activities and are getting more and more into agriculture. They have fully integrated into all villages and are actually helping other people get involve in livestock activities. They are becoming the main providers of vegetables and pulses in much of our markets in the North West region. In fact they are not internally displaced persons and cannot be considered as such. They are fast abandoning the nomadic lifestyles and settling down to business like any other Cameroonian. They are an

integral part of government action and policies in the communities in which they live. Government projects do not put them on the sidelines. Their children attend government schools, go to the same government hospitals and have the same access to electricity and water in villages where they live. So how can MBOSCUDA turn around today and say the Mbororo are marginalized and discriminated against by government? The answer is simple and to a point not in dispute. They are using the United Nations pronouncements on indigenous persons to make money for themselves. And money they have been making from international donors. They move into villages where these Mbororo people live, work on their ignorance, take pictures of their homes, write terrible sympathetic projects to attract foreign funding. Once the money disbursed, they divert it into their pockets and do less than what the project narratives indicated. They take pictures of government constructed schools and take abroad to show that they are those involved in the construction process. It is no secret that we have many villages in Cameroon where parents help in the construction of schools, hire teachers and the Mbororo being part of those communities also contribute out of free will to all such works. In Cameroon it is not possible to talk of schools exclusively for the Mbororo community. Schools are meant for everybody and if a child qualifies to be admitted in such schools he/she will be in spite his/her tribal origin or be he/she Mbororo. Mbororo and other members live together and work together. They are not discriminated upon when it comes to access to school or Medicare as these MBOSCUDA fellows want the world to understand. No Mbororo child has ever been refused admission into a school or hospital because he/she is Mbororo.

- 2) **Poverty index:** It may please you to know that the Mbororo are not the poorest of persons as they want to make the world believe. As a matter of fact they are the richest people in all villages where they live. The average villager where the Mbororo live is poor compared to the Mbororo man or woman. Some of the Mbororo have as many as five

thousand heads of cattle. They have goats, sheep and houses. Indeed the villager does not have that. If you were to go by statistics from the government of Cameroon you will appreciate the fact that an average Mbororo is richer than the richest villager. So how come they say the Mbororo is poor and useless? We do not buy this idea. The Mbororo are those helping other villagers get into livestock because local people have seen the wealth that it represents. The average villager knows that to make money you need to go into cattle business. That subsistence farming cannot pay as much as livestock. In fact many of those who work on farms owned by the Mbororo are the community members and they are paid for that by the Mbororo. And they make a living on that.

- 3) **Housing:** The MBOSCUA fellow goes round taking pictures of Mbororo styled housing as a measure of their poor status. That is not true. These houses represent something traditional to the Mbororo and they stick to it not because they do not have money to build so called decent houses. It is a question of perception and tradition. Those houses which they describe as huts represent the tradition of the Fulani man. You will see it all over Africa. In Niger, Nigeria, Chad, Mali and Cameroon. It is not because they are poor that they build such little houses. How do you explain the fact that a guy who has one hundred, two hundred and sometime five hundred cows prefer to live in such houses? It is simply because they are attached to their tradition and way of living and not because they are poor. And we want to make this very clear. With the changing times and with more and more Mbororo getting sedentary, they are now involved in building beautiful flats and permanent structures and houses. They drive very beautiful and expensive cars which an average villager cannot buy. They send their children to very expensive schools. It is not because some of the Mbororo have been living irresponsible lifestyle and have become poor that one will generalize that they are poor. Every community has poor people and the Mbororo should not be the exception.

- 
- 4) **Traditional lifestyle:** We want to put to you in strong terms that where ever the Mbororo live they carry out their tradition like any other Cameroonian community. They have their traditional rulers who are duly recognized by the government of Cameroon and respected as such. They are called Ardos and are constantly being installed by Senior Divisional officers in all the divisions of Cameroon. They are the interface between government, local administration, local chiefs and the Mbororo community. To demonstrate how well integrated they are in the North West there is a village called Sabga in the North West region of Cameroon at the head of which is a lamido. The people who lived in that village before did not stop them from having their lamido. The government installed that lamido. So how can someone reasonably say the Mbororo do not feel at home in Cameroon? Such assertions are not true but misleading.
- 5) **Access to Education:** MBOSCUDA says Mbororo do not go to school because of marginalization. That is not true. All children in all Cameroonian villages have the same access to schools. Both Mbororo and the other children attend the same schools. Their children have never and I mean never been sent away from school because they are Mbororo. The think tank of MBOSCUDA including the current president Jaji Manu and Hawe Haman are products of this system. To demonstrate how the head of state has not been discriminatory in his approach to education, the current president of MBOSCUDA is an executive staff at the Presidency of the Republic. We have Mbororo guys and ladies teaching in Universities in Cameroon and Nigeria. How would they have gone to that level if they were marginalized by government of refused access to schools? We have colonels and military captains who are Mbororo at the moment serving the government of Cameroon.
- 6) **Access to professional and vocational schools:** Mbororo are allowed to sit for the same entrance examination with other Cameroonians if they qualify and if they succeed are given the same treatment like any other Cameroonian. Many Mbororo girls and boys have been to ENAM and

are still there. Have been to Higher Teacher Training colleges and are still there. Have been to veterinary schools and are still there and you can name them on and on. There is no policy in Cameroon which says because you are Mbororo you should not be admitted into these schools. On the contrary, sometimes government practices affirmative policies which encourage more and more Mbororo to go study in institutions of higher learning and sometimes they have scholarships to study abroad.

- 7) **Access to health and social facilities:** All Mbororo like any other Cameroon has equal access (water, electricity and social insurance) to these services and pay the same amount required of any citizen. They deliver their children in state owned maternities. Get Medicare from government hospitals or any other hospital of their choice. Indeed to say they are marginalized is an affront to common sense.
- 8) **Access to positions in government:** The Fulani from the northern part of Cameroon notwithstanding, the government of Cameroon has been doing all within its powers to appoint some Mbororo to positions of responsibility in government services. Even without going to school, the father of one of these MBOSCUDA officials Madame Hawe Haman was recruited by the state of Cameroon into the dairy section of IRAD as far back as the early seventies. He was taken from the hills in Sabga, illiterate as he was, he trained on milk production and employed as a staff of IRAD at the time. The government went further to take care of the education of his children and today they will turn around and say the contrary just because of money. The current president of MBOSCUDA is a Charge D`Affaire at the Presidency of the Republic. The female leader in MBOSCUDA Hawe works for the Social Insurance Fund as a senior staff. There is the Sub Divisional officer for Babessi who is a Mbororo. You have many of them coming out of ENAM as tax inspectors, treasury inspectors and custom officers. There are many high school teachers, primary school teachers and you name the rest. How

can one therefore appreciate the fact that the Mbororo is not in the mainstream of action in Cameroon? It beats our imagination.

- 9) **MBOSCUDA as money making machine:** This organization has excelled in writing projects and diverting the funds into their personal accounts. They excel in taking pictures of government realized projects and sending them abroad to their donors as projects realized by them. This attitude must be checked and they called to reimburse all such funds. MBOSCUDA was banned on June 27, 2008, by the SDO of Tubah for being corrupt after they mismanaged funds from Plan Cameroon and the US government. What a glaring example of their financial misdeeds?
- 10) **MBOSCUDA as an association which ignore their very traditional rulers:** The officials of MBOSCUDA pretend to work in the interest of the Mbororo yet they do not associate the Ardos in their projects. Ardos being the custodians of the tradition and culture of the Mbororo should at least be involved in what is going on in their communities. MBOSCUDA ignore these leaders for fear of rendering an account as to how much they get from donors and what they are supposed to do with such funds. Each time these leaders question them MBOSCUDA officials give them all kinds of names and end up blackmailing them to a few ignorant people around. For the simple reason that the money they get is never used for the purpose.
- 11) **MBUSCUDA and the creation of a diary/vertinary factory in the North West region.** These guys have put in place a project which they seek to get financing from Holland on dairy production. It is supposed to be a cooperative grouping all the Mbororo. But I can assure you it will not be the case. That organization will simply go for the officials of MBOSCUDA. Which is basically made up of a few friends and family members who spend their time sharing out funds they collect from donors and sending fake pictures about projects they never realize? What a shame? We cannot sit back and see this happen to our people.

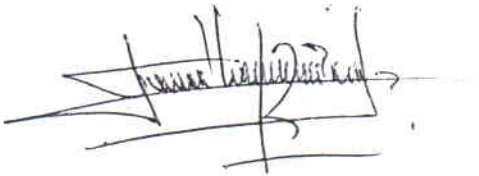
12) **MBUSCUDA as a divisive machine.** MBOSCUDA officials say they want to create facilities for the Mbororo only. That is not possible in Cameroon. Such projects must involve everybody including the other villagers. To us in SODELCO we strongly hold that access to education or social facilities should cut across tribe, religion and beliefs. That is the policy of our government and we stand by that. Otherwise it will be a source of conflict and animosity. How can you get into a village and start building schools and health facilities for Mbororo only? It does not work that way in Cameroon. These Mbororo live in well define villages and interact with the same villages at market places, schools and hospitals. They participate in all elections with the same voting rights. They obtain the same national identification papers or passports. Even the United Nations does not tolerate such moves as it will only create conflict and an atmosphere of apartheid in such communities. We have not heard of special schools for African Americans even though they are really poor. We of **SODELCO** do not accept such divisive moves. Cameroon is for Cameroonians and we cannot accept that a group of persons be singled out and given certain facilities when all Cameroonians have the same problem. That is discrimination which MBOSCUDA pretends to fight against.

Indeed MBOSCUDA has been articulating these issues as a way of setting confusion in the minds of donors and international organizations. The guys do know just how well to exploit different communication channels to their advantage. They are on the internet every other day sending out false information. The Mbororo not being so keen on the internet do not fully well know the hidden agenda of MBOSCUDA. Unfortunately the younger generation of the Mbororo is beginning to have access to these communication facilities and have promised to fight back. We have not been very much involved in that, but we promise that we will stop at nothing to make ourselves heard and our own side of the story accepted. MBOSCUDA has been doing a lot of lobbying at the UN and other organizations as well as foreign embassies with the complicity of some Cameroonians within those structures and with whom they share money once

funds are disbursed by donors. It is important to state that to every story there are two sides. We are calling on all these organizations who have been dealing with MBOSCUDA to listen to our own side of the story. It is for real and something has to be done about it. Thank you all.

N/B

SODELCO is a nongovernmental organization grouping a huge following of the Fulani and Cameroonians of other tribes or religion working for the improvement of the wellbeing of the all through training and educational programs, sponsored by members and seeking international assistance in the promotion of modern livestock farming methods, agriculture, as well as promoting income generating activities especially amongst vulnerable village women. It is recognized by the state of Cameroon and its activities are carried out in consonance with the laws of the Republic of Cameroon.

A handwritten signature in dark ink, appearing to be a stylized name, possibly 'H. H. H.', with a horizontal line drawn through it.

Signed: President of SODELCO.

Annexe 3

Réponse du Cameroun à
l'appel urgent du précédent
titulaire du mandat, M.
Rodolfo STAVENHAGEN

REPUBLIQUE DU CAMEROUN



DESTITUTION DU CHEF DES MBOROROS DU NORD OUEST

APPEL URGENT CONJOINT

du Rapporteur Spécial sur l'indépendance des juges et des avocats, du Rapporteur Spécial sur la situation des droits de l'homme et des libertés fondamentales des populations autochtones, et de la Représentante Spéciale du Secrétaire Général concernant la situation des défenseurs des droits de l'homme

REPONSE DU CAMEROUN

Le Rapporteur Spécial sur l'indépendance des juges et des avocats, le Rapporteur Spécial sur la situation des droits de l'homme et des libertés fondamentales des populations autochtones et la Représentante Spéciale du Secrétaire Général concernant la situation des défenseurs des droits de l'homme ont adressé un appel urgent au Cameroun au sujet de la crise de succession du Chef des Mbororos, le Lamido Adamu K. BUBA, et la violation des droits des Mbororos par M. Baba DANPULLO, propriétaire de l' « Elba Ranch » avec la complicité des autorités camerounaises.

Il en ressort notamment les points suivants :

- Interférence des autorités camerounaises dans le processus de désignation du Chef traditionnel des Mbororos
- Abus contre les membres de la communauté Mbororos
- Harcèlement, détention, torture, tentative d'assassinat contre les membres de l'Association Camerounaise de Développement social et Culturel des Mbororos (MBOSCUA) qui se seraient réfugiés à l'Ambassade des Etats-Unis à Yaoundé
- Expropriation et déplacement de populations autochtones de leurs terres traditionnelles
- Abus contre les membres de la communauté Mbororos
- Mise en place d'un tribunal privé.

Relativement à ces allégations, le Gouvernement du Cameroun souhaiterait apporter les réponses ci-après :

1- De la destitution du chef des Mbororos

Le processus de désignation des chefs traditionnels au Cameroun est régi par le Décret N° 77/245 du 15 juillet 1977 (ci-joint copie). Aux termes de celui-ci, en cas de vacance d'une chefferie, l'autorité administrative (Préfet ou sous-préfet) procède, au cours d'une réunion et sans délais, aux consultations en vue de la désignation d'un nouveau chef. Les notabilités coutumières sont obligatoirement consultées. Le déroulement des consultations est consigné dans un procès verbal signé du président de la réunion. Le dossier du candidat issu des consultations est transmis par voie hiérarchique pour leur nomination par le Premier Ministre (chefs de premier degré), le Ministre de l'Administration Territoriale (chefs de 2^e degré) ou le préfet (chef de 3^e degré).

« Les chefs traditionnels sont, en principe, choisis au sein des familles appelées à exercer coutumièrement le commandement traditionnel. Les candidats doivent remplir les conditions d'aptitudes physiques et morales requises, et savoir autant que possible, lire et écrire » (Chapitre II, Article 8).

Dans la pratique, l'autorité administrative tient compte du mode de succession traditionnelle en vigueur dans la chefferie. La dévolution du pouvoir traditionnel est mystico-religieuse. Le chef est avant tout celui qui préside aux cultes. D'où sa position à vie au trône. La désignation du chef n'est pas donc démocratique mais obéit à un système de valeurs qui tient compte de lignages spécifiques.

Autour des années 1914, le berger Mbororo Abdulahi SAGBA, en transhumance en provenance de Banyo (province de l'Adamaoua), est recueilli par le FON (chef traditionnel dans les provinces du Nord Ouest et du Sud-Ouest Cameroun) de Kedjom Ketinguh, Fon PHONPU. Il lui donne une partie de son territoire. Ce territoire porte aujourd'hui son nom : SAGBA. L'Ardorat¹ de SAGBA, Chefferie traditionnelle de 2^e degré y est créée, par arrêté du Ministre d'Etat chargé de l'Administration Territoriale, en 1977.

Le berger SAGBA avait décidé qu'à sa mort chacun de ses 5 fils vivant se succéderaient, par ordre d'ainesse, à la tête de l'Ardorat. C'est ainsi que Jaki SAGBA Buba SAGBA, Adamu SAGBA et Ahmadu SAGBA ont respectivement occupé la chefferie entre 1957 et 1977 ; 1977 et 1991 ; 1991 et 2000 ; 2000 et 2007 (Cf arbre généalogique ci-joint).

Conformément à cette tradition et au testament du 4^e Ardo (ci-joint copie), Mamuda SAGBA, dernier des 5 enfants du fondateur de la dynastie SAGBA, devrait à la mort de son frère, prendre la tête de l'Ardorat. C'est après son décès que la génération suivante, dont son neveu Adamu K. BUBA est l'ainé, pourrait, toujours selon l'ordre de naissance, prétendre à tour de rôle au trône.

Le 13 juin 2007, Ahmadou SAGBA, cinquième chef de l'Ardorat de Sagba décède. Il est inhumé le lendemain en présence du Préfet de la Mezam.

Le 15 juin 2007, deux jours plus tard, un groupe de 14 personnes, non reconnu par l'administration camerounaise, et s'auto-proclamant « King-makers », dépose auprès du Préfet de la Mezam un dossier désignant Adamu KAWUYEL BUBA, neveu du chef défunt, comme nouveau chef de l'Ardorat de Sagba.

¹ Le chef traditionnel chez les Mbororos du Nord-Ouest est appelé Ardo, et la Chefferie Ardorat.

Le non respect de la procédure réglementaire et de la tradition de succession, l'opposition d'une partie de la population Mbororo, la condamnation pour vol de bétail pesant sur Adamu K. BUBA et un certain nombre des « king-makers » ont conduit le préfet de la Mezam à déclarer la nullité de cette désignation et ouvrir la vacance de la chefferie. Un délai de 08 jours a été accordé aux éventuels prétendants pour déposer leur dossier de candidature.

Le 20 août 2007, conformément aux dispositions réglementaires, l'autorité administrative a présidé les consultations des notabilités coutumières en vue de la désignation du nouveau chef. Le seul dossier reçu était celui de Mamuda SAGBA. A l'issue des consultations, celui-ci a été désigné chef de l'Ardorat de Sagba. La tradition de succession de frère en frère en vigueur, le testament daté de 1998 du Lamido Adamu Sagba qui prime sur celui présenté par Adamu K. BUBA et datant de 1989, les témoignages de nombreuses notabilités du village et surtout du Fon de Kedjom Ketinguh confirmant à la fois la validité du testament et le mode de succession chez les Sagba, la tradition locale selon laquelle un oncle ne peut faire allégeance à son neveu expliquent entre autres cette désignation.

M. BUBA, le chef déchu, explique sa tentative de prise de pouvoir par les griefs qu'il avait contre son oncle, Mamuda SAGBA. Il lui reproche notamment sa proximité avec M. DANPOULLO, personnage riche et influent de la région et propriétaire de l'Elba Ranch ; son éloignement momentané de son village ; les origines d'esclave de sa mère. Il a affirmé à la Commission d'enquête interministérielle ordonnée par le Premier Ministre pour faire la lumière sur cette crise, que ses partisans et lui ont récusé Mamuda SAGBA *« parce qu'il n'est pas aimé, il est pauvre, sans domicile à SAGBA et manipulable »*.

A l'annonce de la désignation de son oncle comme chef, Adamu K. BUBA a, avec ses partisans, exprimé leur opposition, notamment par la pose de barricades sur la voie publique, des incitations à la révolte, des manifestations illégales sur la voie publique, perturbant ainsi l'ordre public et portant atteinte aux droits et libertés des populations concernées. Ces infractions sont réprimées par les articles 219, 230 (1), 231 et 157 (1) du Code pénal camerounais :

Art 219 : usurpation d'un titre « est puni d'emprisonnement de 3 mois à 2 ans et d'une amende de 100 000 à 2 Millions, ou de l'une de ces deux peines seulement, celui qui fait usage sans droit d'un titre attaché à une profession légalement réglementée, d'un diplôme officiel ou d'une qualité dont les conditions ont été fixées par l'autorité publique » ;

Art 230 (1): voies publiques : « Est puni d'un emprisonnement de 1 mois à 2 ans celui qui sans autorisation régulière met obstacle à l'usage d'une voie publique terrestre ou d'une voie d'eau navigable ou qui rend l'usage difficile en déformant la chaussée ou en détournant le cours de la voie d'eau soit par des construction, soit par une utilisation abusive, soit par l'exploitation des terrains adjacents » ;

Art. 231 réunions et manifestations : « Est puni d'un emprisonnement de 15 jours à 6 mois et d'une amende de 5 000 à 1.000. 000 celui qui :

a) Participe à l'organisation de toute réunion ou manifestation dans un lieu ouvert au public sans avoir fait la déclaration éventuellement requise, ou avant l'expiration du préavis requis, ou après notification de l'interdiction légale ;

b) avant ladite déclaration ou après ladite interdiction adresse par quelque moyen que ce soit une convocation pour y prendre part ;

c) fait une déclaration de nature à tromper les autorités sur les conditions ou l'objet de la réunion ou de la manif projetée. et 157(1) « rébellion : (1) est puni d1 emprisonnement de 3 mois à 74 ans celui qui :

a) par quelques moyens que ce soit, incite à résister à l'application des lois, règlement ou ordre légitime de l'autorité publique ;

b) par des violence ou voies de fait, empêche quiconque agissant pour l'exécution des lois des règlements ou ordres légitimes de l'autorité publique ».

En application des dispositions des lois du 19 décembre 1990 portant régimes des réunions et des manifestations publiques et relatives au maintien de l'ordre public, le Préfet a décidé de l'intervention des forces de maintien de l'ordre pour rétablir le calme dans cette région. Il n'a pas été fait usage d'armes à feu ni de violence. Aucune atteinte à l'intégrité physique des populations de ce village n'a été déplorée du fait des Forces de l'ordre.

Convoqués au Bureau de liaison de la Direction Générale de la Recherche Extérieures (DGRE), pour répondre des infractions sus cités, les manifestants ont, à leur présentation dans ces Services, préféré l'organisation d'un sit-in d'une dizaine de jours à l'Ambassade des Etats-Unis à Yaoundé, d'où ils escomptaient une meilleure audience internationale.

La crise de succession à la tête du Lamida de Sagba, n'est en réalité qu'une tentative de coup de force organisée par Adamu Kawuyel BUBA et ses partisans en vue d'accéder illégalement à la tête de la chefferie traditionnelle. Elle a été instrumentalisée par des hommes politiques et des Associations telles le MBOSCUDA, le SADM (Sagba Development Meeting) et UNOWHURO (Union Of Meeting of North West Human Rights Organisations) dans le but d'une part de se

constituer un fief politique parmi les Mbororos, et d'autre part de bénéficier de subventions internationales.

Le décret sus évoqué portant organisation de la chefferie traditionnelle prévoit un certain nombre d'avantages attachés à la fonction de chef traditionnel. Les chefs de 1^{er} et de 2^e degré perçoivent mensuellement « *une allocation fixe calculée sur la base de l'importance numérique de leur population [ainsi qu'] une indemnité pour charges spéciales* ». Par ailleurs, dans le cadre du processus de décentralisation en cours au Cameroun, la Constitution a mis en place un collège de représentants du commandement traditionnel élus par leurs pairs (Titre X, article 58). Toute chose qui exacerbe les convoitises et pourrait expliquer un certain regain d'intérêt pour les chefferies traditionnelles.

Il convient de rappeler les Mbororos au Cameroun se retrouvent principalement dans les Provinces du Nord, du Nord-Ouest, de l'Adamoua et de l'Est. La destitution de Adamu K. BUBA ne concerne que les Mbororos de l'Ardorat de Sagba, l'une des plus petites chefferies de l'arrondissement. De plus, les autres chefs des communautés Mbororos, se sont désolidarisés de la tentative de prise de pouvoir par la force et ont réaffirmé leur soutien à l'administration camerounaise lors d'une audience que leur a accordée en novembre 2007 le Ministre d'Etat, Ministre de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation.

Aussi, assimiler la crise de succession à la tête de l'Ardorat de Sagba à la destitution du Chef traditionnel de tous les Mbororos, est au sens du Gouvernement du Cameroun, une généralisation abusive, qui ne rend pas la réalité exacte de la situation des Mbororos au Cameroun et des efforts fournis par le Gouvernement en vue de la protection de leurs droits.

2- De M. Baba DANPOULLO et de « l'Elba Ranch »

Par une demande datée du 10 octobre 1985, EL HADJ BABA AHMADOU DANPOULLO, a sollicité l'obtention d'un titre foncier sur une parcelle du domaine national à Ndawara, Arrondissement de Fundong, Province du Nord-Ouest du Cameroun, en vue de créer un ranch.

A la suite de l'Arrêté préfectoral N° S1/86 du 07 mars 1986, la Commission Consultative de Fundong a effectué une visite sur le terrain le 20 mars 1986 aux fins

de bornage de ladite parcelle. Cette opération s'est heurtée à l'opposition de 44 personnes dont celle de MM. ARDO HASSAN YAKUBO et ACAJI SAIDOU, qui avaient déposé auprès de la Commission une requête écrite.

A la suite d'un accord, M. DANPOULLO s'est engagé à indemniser toutes celles des personnes qui avaient des mises en valeurs sur l'espace que devait occuper son ranch. Une réunion s'est ensuite tenue entre les autorités administratives, municipales, traditionnelles et les populations de la localité. Celles-ci ont autorisé et encouragé la création de l'Elba Ranch sur une superficie de 7400 ha 53a. La Commission a donc décidé d'attribuer par voie d'immatriculation directe une superficie de 4726 ha (titre foncier n° 140 du 1^{er} décembre 1989) et une concession provisoire de 1335 ha (décret présidentiel n° 89/351 du 02 mars 1989); M. DANPOULLO, Mbororo lui-même, ayant hérité de son père une partie de cette parcelle (voir lettre ci-jointe du Fon de Kom). La superficie de ce ranch n'a pas connu d'extension au-delà des limites légales sus-évoquées.

A ce jour, aucune réclamation d'indemnisation ou revendication domaniale sur les terres de l'Elba Ranch n'a été enregistrée auprès des autorités camerounaises.

Par ailleurs, une étude du mode de vie des Mbororos révèle que ceux-ci sont des populations nomades qui malgré les efforts du Gouvernement de les sédentariser dans des chefferies se déplacent sur le territoire camerounais et des pays voisins à la recherche de pâturages. Les huttes, leur mode de logement traditionnel est essentiellement provisoire et dépourvu de commodités dites « modernes » et outre les pâturages, leur installation en un lieu dépend des ressources en eau pour eux-mêmes et leur bétail. La présence de ces animaux garantissant leur alimentation faite principalement de viande et de laitage. Sociologiquement, ils ne possèdent pas de sentiment de propriété foncière sur les pâturages ou autres terres qu'ils ont momentanément occupés et n'en détiennent pas la propriété juridique et légale en dehors des chefferies sur lesquelles l'Etat les a installés.

Aussi, le Gouvernement du Cameroun récuse-t-il toute allégation de dépossession des Mbororos de leurs terres traditionnelles de pâturages et de violation de leurs droits au logement, à l'accès à l'eau et à la nourriture.

En ce qui concerne les exactions qu'aurait commises M. DANPOULLO et le personnel de son ranch, à l'encontre des Mbororos, il importe de souligner que les populations Mbororos riveraines dudit ranch, se sont à plusieurs reprises rendues coupables de vol de bétail. Arrêtés en flagrant délit par le personnel du ranch, des plaintes ont été régulièrement portées contre les coupables, qui généralement font

l'objet de jugement devant les tribunaux de la République, dans le strict respect des lois et procédure de l'Etat du Cameroun.

La copie du jugement jointe en annexe, en est une illustration. Il en ressort que 6 personnes, dont Adamu K. BUBA ont été condamnées, le 4 juillet 2006 par le Tribunal de Grande instance de Bamenda (province du Nord-Ouest) à 5 ans d'emprisonnement et à payer au plaignant la somme de 10 420 000 FCFA (environ 5 210 USD) pour le vol de 22 bœufs.

Ce jugement, ainsi que les nombreuses plaintes déposées par M. DANPOULLO sont une preuve de la non existence d'un tribunal et d'une prison privés dans l' « Elba Ranch ».

En effet, selon des allégations contenues dans l'appel urgent des rapporteurs Spéciaux, « M. Baba DANPOULLO aurait établi son propre tribunal appelé Alkali Court de Ndawara, dans sa résidence à l'Elba Ranch, avec ses propres lieux de détention. Cette cour aurait été reconnue comme une Cour de droit traditionnel musulman et serait assisté par la police nationale. [...] depuis 1993, approximativement 150 membres de la communauté Mbororo auraient été condamnés par l'Alkali Court de Ndawara dans l'Elba Ranch, sans respect de règles de procès équitable. Les jugements incluraient des emprisonnements à la prison centrale de Bafoussam, sous juridiction militaire, ainsi que dans d'autres prisons dans d'autres provinces. Des arrestations arbitraires à la prison privée du ranch sont également rapportées où de nombreux cas de torture et de mauvais traitements de la communauté Mbororo sont allégués ».

Conformément à l'article 14 (1) du Pacte International sur les Droits civils et politiques (PIDCP), les tribunaux camerounais sont créés par la loi qui délimite également leurs compétences.

La loi N° 2006/015 du 29 décembre 2006 portant organisation judiciaire, stipule :
« l'organisation judiciaire comprend :

- La Cour Suprême
- Les cours d'appel
- Les juridictions inférieures en matière de contentieux administratif
- Les juridictions inférieures des comptes
- Les tribunaux militaires
- Les tribunaux de grande instance
- Les tribunaux de première instance
- Les juridictions de droit traditionnel ».

Les tribunaux traditionnels (tribunaux coutumiers) sont donc reconnus par la loi. Les Alkali Courts sont des juridictions de droit traditionnel que l'on retrouve dans les provinces anglophones (Nord-Ouest, Sud-Ouest) du Cameroun. Comme tous les tribunaux traditionnels, les Alkali Courts ne peuvent connaître que des affaires civiles mineures. « *Les tribunaux coutumiers connaissent des différents d'ordre patrimonial, et notamment des demandes en recouvrement de créance civiles et commerciales, des demandes en réparation de dommages matériels et corporels, et des litiges relatifs aux contrats* ». (Décret 69/DF/544 du 19 décembre 1969 fixant l'organisation et la procédure devant les juridictions traditionnelles du Cameroun oriental modifié par décret N°71/DF/607 du 3 décembre 1971). Ils ne peuvent par ailleurs pas prononcer de peines ou infliger des amendes.

Les juridictions traditionnelles sont créées et supprimées par décret. Leur siège et leur ressort territorial sont également fixés, et éventuellement modifiés par décret.

L'Alkali Court de Ndawara, localité voisine du village de Sagba, créée par n'est pas située au sein de l'Elba Ranch. Elle n'a pas été établie par M. DANPOULLO. Seule la loi peut créer une Alkali Court ou tout autre tribunal traditionnel. Le jugement sus évoqué montre que l'Affaire du vol de bétail à l'Elba Ranch a d'abord été examinée par l'Alkali Court de Ndawara avant d'être portée devant le Tribunal de Grande instance de Bamenda.

Pour ce qui est de l'existence de prisons privées, il convient de rappeler qu'au Cameroun, les prisons sont des lieux de détention publics sous l'autorité de l'administration pénitentiaire, rattachée au Ministère de la Justice. Aux termes du décret n° 92/052 du 27 mars 1992 portant régime pénitentiaire, les prisons sont classées en 5 catégories : les prisons d'orientation ou de sélection, les centres de relégation, les prisons de production, les prisons écoles et les prisons spéciales. Ces centres de détention, créés par arrêté du Ministre de l'Administration Territoriale sont organisés en prisons centrales, prisons principales et prisons secondaires.

Il n'existe donc aucune prison privée au Cameroun.

Les chefs traditionnels, sous l'autorité desquels sont placés les tribunaux traditionnels créés par la loi ne sont pas habilités à punir « leurs sujets ». L'article 29 du décret de 1977 régissant les chefferies traditionnelles au Cameroun interdit

implicitement entre autres « *les exactions des chefs à l'égard des populations* », qui constituent d'ailleurs une cause de révocation².

Le Gouvernement du Cameroun, informé des exactions commises par les Chefs traditionnels prend régulièrement et immédiatement des mesures pour y mettre fin et punir les coupables. C'est ainsi que des poursuites judiciaires et des sanctions pénales sont très souvent prises à l'encontre des Chefs incriminés. On peut citer à titre illustratif les cas suivants:

- le Lamido de Tchéboa, poursuivi pour arrestation et séquestration arbitraire et travaux forcés, a été condamné à un an d'emprisonnement ferme, avec mandat d'arrêt à l'audience, le 24 août 1993, par le Tribunal de grande instance de la Bénoué ;

- le Lamido de Douroum, pour diverses exactions à l'encontre des populations, a été poursuivi et condamné dans le cadre de deux (2) procédures :

- diffamation et injures : condamné à un (1) mois de prison et un million cent mille (1 100 000) F CFA d'amende le 07 mai 2003 ;

- troubles de jouissance, destruction de bien : condamné à deux (2) ans d'emprisonnement ferme par le Tribunal de grande instance du Mayo Louti le 13 août 2003.

- le Chef de 2^{ème} degré de FOULOU (Lamidat de Mindjivin, Province de l'Extrême-Nord) pour complicité de coaction de menaces sous conditions, vol, arrestation et séquestration arbitraire a été condamné à 6 mois d'emprisonnement avec sursis pendant 3 ans et 50 000 FCFA de dommages-intérêts par le Tribunal de première instance de Maroua ;

- le Lamido de Bangana (Province de l'Extrême-Nord) arrestation, séquestration et recel a été condamné à 2 ans d'emprisonnement avec sursis pendant 3 ans, 250 000 FCFA de dommages-intérêts par le Tribunal de première instance de Yagoua;

- le représentant du Lamido de Rey Bouba à Touboro(province du Nord), pour arrestation et séquestration, escroquerie, menaces sous conditions, est inculpé dans le cadre d'une information judiciaire ;

² L'exemple le plus récent est le cas du chef de groupement Foréké-Dschang, dans la province de l'Ouest (chefferie de 2^e degré) destitué pour « *inertie, inefficacité et exactions à l'égard des populations* » par Arrêté n° 111/CAB/PM du 22 août 2005 du Premier Ministre, Chef de Gouvernement.

- le Lamido de Douroum (province du Nord) est poursuivi à l'information judiciaire pour arrestation et séquestration;

- le Lamido de Dagal (Province du Nord) pour arrestation et séquestration est poursuivi devant le tribunal de première instance de Guider ;

- le Lamido de Matakam Sud (Mokolo, Province de l'Extrême-Nord) est poursuivi pour arrestation, séquestration et torture.

En ce qui concerne la collusion entre les autorités camerounaises et les chefs traditionnels en vue de l'incarcération dans des prisons d'Etat de personnes « condamnées » par les tribunaux traditionnels, cette allégation est irréaliste et irréalisable au Cameroun. Outre le fait relevé plus haut que les tribunaux traditionnels ne traitent que d'affaires civiles mineures et ne peuvent de ce fait pas prononcer des peines privatives de libertés, un régisseur de prison *« ne peut, sous peine de détention arbitraire, procéder à une incarcération sans ordre d'écrou écrit et conforme au modèle réglementaire, ni un mandat ou une décision de justice ni un acte administratif régulier. Toute incarcération donne lieu à une inscription dans un registre d'écrou »*.

Une vérification des registres de la prison centrale de Bafoussam, indexée dans l'appel urgent, permettra de constater l'absence d'incarcération de Mbororos après jugement de l'Alkali Court de Ndawara ou de tout autre tribunal traditionnel. Cette même vérification peut être effectuée auprès des autres prisons du Cameroun.

La Constitution du Cameroun protège les populations autochtones. Le Cameroun a signé la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. Toutefois, le Gouvernement du Cameroun tient à souligner que les Mbororos, arrivés au Cameroun vers 1905, ne sont pas reconnus par l'administration camerounaise comme des populations autochtones.

Néanmoins, du fait des risques liés à leur environnement et à leur mode de vie, ils ont été classés dans la catégorie sociale de « populations vulnérables ». Dans ce cadre, ils appartiennent à la couche de populations dites marginales qui crée un régime de protection d'exception et une protection accentuée de leurs droits.

Cette protection tient compte à la fois du désir de sédentarité de certaines familles Mbororos et le respect du mode de vie nomade traditionnels d'autres groupes. Dans le premier cas, le Gouvernement du Cameroun, met en œuvre sa politique d'intégration nationale et sédentarisant les Mbororos sur des territoires précis par la création de chefferies ou l'intégration dans des chefferies déjà existantes. Tel a été le cas de l'Ardorat de Sagba, chefferie de 2^{ème} degré, créé en 1982 sur le territoire de la Chefferie Kedjom Ketinguh.

Dans le 2^{ème} cas, le Gouvernement encadre les groupes nomades en vue d'assurer leur protection contre les coupeurs de route notamment et d'améliorer leur accès à l'éducation. Un projet d'affectation d'instituteurs nomades, qui suivraient les Mbororos dans leurs différentes transhumances est à l'étude.

Dans ce contexte, des politiques et programmes, tenant compte des intérêts spécifiques des Mbororos, sont mis en place. Il s'agit notamment :

- de la promotion de la citoyenneté et de l'accès à l'état civil à travers l'établissement de 600 actes de naissances en 2006 ;
- l'appui aux micro-projets ;
- l'amélioration de l'hygiène et la facilitation de l'accès à l'eau potable ;
- la création de centres de santé et leur approvisionnement en médicaments ;
- le renforcement de l'accès à l'éducation avec la création d'écoles dans les villages sédentarisés ;
- la formation des agents des services de l'Etat dans les collectivités locales décentralisées à la gestion de la citoyenneté et la mise d'une médiation sociale intercommunautaire.

La crise de succession à l'Ardorat de Sagba a été gérée par les autorités locales puis nationales. Une commission d'enquête interministérielle s'est rendue, du 23 au 26 septembre 2007, sur les lieux pour évaluer la situation. Le calme règne dans cette partie du pays et le nouveau chef est accepté par les populations de Sagba.

Le Gouvernement de la République du Cameroun qui demeure fidèle à ses engagements de respect, de promotion et de protection des droits de l'homme réitère sa détermination à condamner et à punir sévèrement tout cas avéré de torture et de violation du droit à l'intégrité physique et reste à la disposition du Rapporteur Spécial sur l'indépendance des juges et des avocats, du Rapporteur Spécial sur la situation des droits de l'homme et des libertés fondamentales des populations autochtones, et de la Représentante Spéciale du Secrétaire Général concernant la situation des défenseurs des droits de l'homme pour tout complément d'information sur cette affaire.

PJ : comme annoncé

ANNEXES

- 1- Décret N° 77/245 du 15 juillet 1977 portant organisation des chefferies traditionnelles au Cameroun
- 2- arbre généalogique des Sagba
- 3- testament du 4^e Ardo présenté par Mamuda Sagba
- 4- testament présenté par Adamu K. BUBA
- 5- Décision du tribunal relatif au jugement de Adamu K. BUBA pour vol de bétail
- 6- Infractions commises par Adamu K. BUBA et consorts après sa destitution
- 7- Décision autorisant la création de l'Elba Ranch
- 8- Lettre du Fon de Kom